

Conseil de la Vie Sociale

Antenne Brétigny

ZAC Maison Neuve

61 avenue de la Commune de Paris
91220 BRETIGNY SUR ORGE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE C.V.S DU 2 MAI 2018

ANTENNE BRETIGNY SUR ORGE

Etaient présents : Mme BRETON Représentante AAPISE
Mr VIERS Chef de Service
Mr ZAWADZKY Représentant des familles
Mme GUILLEN Représentante des travailleurs
Mme AIT SAMADI Représentante des travailleurs
Mme GANNOU Représentante des familles
Mr LEBLANC Représentant des bénéficiaires
Mme POTET Représentante du personnel
Mme SAUSSAYE Représentante du personnel

Absents excusés : Mr FOREST Directeur De l'ESAT
Mme PROFIL Représentante des familles
Représentant(e) Mairie

En début de séance, nous avons nommé aux différents postes, les représentants du Conseil de la Vie Sociale :

Présidente du CVS : Mme GUILLEN

Vice-Présidente : Mme AIT SAMADI

Suite à l'impossibilité de Mme PROFIL et de Mr ZAWADZKY d'occuper les postes de Secrétaire et Secrétaire Adjointe, ces derniers ont été attribués à :

Secrétaire : Mme SAUSSAYE

Secrétaire Adjointe : Mme POTET

1 Serait-il possible de faire un nouvel abri fumeur, car celui existant est utilisé par l'atelier nettoyage dolies ?*

La construction d'un garage étant prévue dans les prochains mois, celui-ci accueillera l'atelier lavage des dolies. Par conséquent l'abri actuel pourra de nouveau servir aux fumeurs.

2 En Septembre 2017, nous avons demandé où en était la réparation des chaises du self, à l'heure d'aujourd'hui, nous avons aucune information et le manque de chaises est toujours d'actualité.*

Une demande au budget 2018 a été faite en ce qui concerne le rachat de chaises au self, en fonction de l'acceptation du budget, des chaises seront remplacées.

3 Où en est le renouvellement des vêtements et chaussures de travail ?*

Le chef de Service demande aux équipes encadrantes de faire un point sur les chaussures et blouse à changer.

4 Serait-il possible d'envisager, dans l'avenir, un détachement (transport) en autonomie pour se rendre à l'entreprise extérieure ?*

Question pertinente, mais qui nécessite une réflexion et concertation en équipe, on ne peut pas mettre en place ce genre de détachement sans faire un travail d'évaluation afin d'assurer la sécurité des travailleurs.

E.S.A.T « Les Ateliers du Vieux Châtres »

ZAC de Maison Neuve 61 avenue de la Commune de Paris 91220 BRETIGNY SUR ORGE

SIRET 785 193 947 000 88

Tel : 01.60.85.23.90

Fax : 01.60.85.23.99

esat-bret.cvs@aapise.fr

© Site web : esat-atelierduvieuxchatres.aapise.fr

5 Question Sécurité escalier : suite à une chute serait-il possible de mettre des coins antidérapant sur les arêtes des marches ?*

Mr VIERS demandera à l'agent d'entretien de mettre en place des barres de protections (sécurité) au niveau des escaliers.

RAPPEL : on ne doit pas **sauter** ou **courir** pour descendre les escaliers, **ON MARCHE**.

*6*Questions Diverses*

Mr ZAWADZKY soulève un problème au niveau des horaires de bus :
Les travailleurs de l'ESAT finissant à 16h05, ont un bus à 16h26, hors il y a un passage à 15h55. Il demande s'il serait possible de réaménager les horaires de l'ESAT afin qu'ils puissent prendre le bus à 15h55.

Mr VIERS rappelle qu'il n'est pas possible de faire un tel réaménagement compte tenu des impératifs liés à la production. Cependant, il est tout à fait possible que les familles d'utilisateurs rédigent un courrier à la société de transport en expliquant la situation afin d'envisager un réaménagement des horaires pour le passage du bus à l'arrêt de « LA FERME ».

Mr ZAWADZKY demande également où en est la cloison qui devait fermer l'atelier. Mr VIERS répond que la cloison avait été mise au budget mais que le celui-ci a été alloué pour d'autres travaux prioritaire (toiture cuisine).

Mr ZAWADZKY demande si une étude est faite ou sera faite pour l'achat de ventilateurs (plafonniers).

Les représentants des travailleurs demandent s'il est possible d'augmenter la somme des chèques cadeaux. Mr VIERS répond que le montant est fixé en fonction du budget commercial.

Le chef de Service fait quelques rappels :

- L'heure de Sortie de l'ESAT est **16h05 pour la STI et 15h20 pour la restauration**, il rappelle également qu'il faut emprunter les abords de l'ESAT (trottoirs) afin de laisser le parking libre pour les véhicules venant chercher des personnes.

E.S.A.T « Les Ateliers du Vieux Châtres »

ZAC de Maison Neuve 61 avenue de la Commune de Paris 91220 BRETIGNY SUR ORGE

SIRET 785 193 947 000 88

Tel : 01.60.85.23.90

Fax : 01.60.85.23.99

esat-bret.cvs@aapise.fr

© Site web : esat-atelierduvieuxchatres.aapise.fr

- Le soir, il faut attendre au niveau du self et non plus au portail, trop dangereux. (accès voiture)
- Les casques audio doivent être retirés dans l'enceinte de l'établissement car les personnes n'entendent pas les voitures à proximité.

Fin de Séance à 10h55

Pour information, le compte-rendu du CVS sera désormais diffusé sur le site de l'ESAT :

esat-atelierduvieuxchatres.aapise.fr

E.S.A.T « Les Ateliers du Vieux Châtres »

ZAC de Maison Neuve 61 avenue de la Commune de Paris 91220 BRETIGNY SUR ORGE

SIRET 785 193 947 000 88

Tel : 01.60.85.23.90

Fax : 01.60.85.23.99

esat-bret.cvs@aapise.fr

© Site web : esat-atelierduvieuxchatres.aapise.fr